

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 4 (1895)  
**Heft:** 22

**Artikel:** Choses d'antan et nouveautés  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-522137>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Abonnement:

Schwyz:  
Fr. 5.— jährlich.  
Fr. 3.— halbjährlich.  
Anstalt:  
Unter Kreuzband  
Fr. 7.50 (5 Mark) jährlich.  
Deutschland,  
Oesterreich und Italien:  
Bei der Post abonnirt:  
Fr. 6.— (5 Mk. 4.—) jährlich.  
Vereinamitglieder  
erhalten das Blatt gratis

## Inserate:

20 Cts per 1 spaltige Petit-  
sole oder deren Raum.  
Bei Wiederholungen  
entsprechenden Rabatt.  
Vereinamitglieder  
bezahlen die Hälfte.

## Abonnements:

Pour la Suisse:  
Fr. 5.— par an.  
Fr. 3.— pour 6 mois.  
Pour l'Étranger:  
Envoi sous bande:  
Fr. 7.50 par an.  
Pour l'Allemagne,  
l'Autriche et l'Italie,  
Abonnement postal:  
Fr. 6.— par an.  
Les sociétaires reçoivent  
l'organe gratuitement.

## Annonces:

20 cts. pour la petite ligne  
ou son espace.  
Rébais en cas de répétition  
de la même annonce.  
Les sociétaires  
payent moitié prix.

# Hôtel-Revue

4. Jahrgang 4<sup>me</sup> ANNEE

Organ und Eigentum

Organe et Propriété

des

de la

Schweizer Hotelier-Vereins.

Société Suisse des Hôteliers.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 23, Basel.  
Telegramm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 23, Bâle.  
Adresse telegraphique: „Hôtelrevue Bâle.“

## Choses d'antan et nouveautés.

Pour changer, nous nous permettons de ramener nos lecteurs sur ce terrain bien connu où la mauvaise herbe pousse de plus belle, quoique la charrue l'ait retournée de fond en comble, nous entendons le champ de la réclame. Dans l'espace de quelques semaines, notre portefeuille s'est tellement gonflé des prospectus, circulaires, requêtes de protection et de recommandation, tous écrits par des mains empêchées de plonger *ad libitum* dans les caisses d'hôtels, que nous sommes pour ainsi dire forcé d'en sortir quelques échantillons.

En première ligne, nous revoyons notre vieille connaissance, *Moise King* de Boston, avec son „Where to stop“. Autant nous avions jadis vanté sa persévérance à envoyer aux quatre points cardinaux des demandes d'insertions, autant nous admirons aujourd'hui son acharnement à lancer des commandements de payer. Si ces derniers étaient adressés aux hôtels sur lesquels Moise possède une créance en vertu d'un ordre reçu, le procédé serait justifié, car en définitive chacun cherche à recouvrer ce qui lui est dû; mais nous avons sous les yeux plusieurs lettres d'hôteliers, qui nous prouvent que leurs établissements figurent depuis nombre d'années dans le livre de Moise King, sans qu'eux, les hôteliers, aient jamais réclamé cette „faveur“, ce qui n'empêche que chaque année ils sont bombardés d'appels de fonds et cette façon de gagner de l'argent mérite d'être stigmatisée. Nous ne nous trompons guère en supposant que la majeure partie des hôtels suisses indiqués dans le „Where to stop“ sont des annonces fictives, les plus distingués devant servir d'appât, peut-être il est vrai pas toujours à leur insu ni contre leur gré. Il peut arriver aussi qu'un hôtelier, qui se croit très malin, se dise: halte-là! ce livre a été mis à l'index, chacun va soigneusement l'ignorer et c'est alors le moment d'y introduire mon établissement, car celui-ci y brillera seul et sans rival, fameuse idée! C'est ainsi que raisonnera le supposé finaud à tous crins.

Voici ensuite le „Guide des hôtels en Suisse“, supplément aux guides *Baedeker*, *Berlepsch*, *Tschudi* et autres, publié par un sieur Froben de Berlin, qui toutefois n'a pas eu le courage d'inscrire son nom sur ce livre, car ce nom y est invisible à l'œil nu. Ni „Baedeker“, ni „Tschudi“, ni „Berlepsch“ ne connaissent ce supplément à eux dédié et même les deux premiers ont déjà protesté publiquement contre cette „parenté“ apocryphe, fait qui suffit assurément à déterminer la valeur de ce méchant opuscule. L'auteur cependant est modeste dans ses prétentions: 5 francs par „recommandation“, cela fait boules de neige, au bout du compte il y trouve son profit et... n'en demande pas davantage. A la fin de l'année il compte ses „guides“ et, ô surprise, il n'y manque que les exemplaires expédiés à ses fidèles payants comme pièces à l'appui; le reste est muni d'une couverture neuve, le chiffre de l'année est modifié et la nouvelle édition, considérablement augmentée a vu le jour. Au vrai, nous n'avons jusqu'ici jamais été le témoin oculaire de cette opération, mais nous savons qu'elle se pratique ci et là.

Comme on sait, il y aura à Amsterdam du 1<sup>er</sup> mai à fin d'octobre, une exposition de l'industrie hôtelière et du mouvement des étrangers. Ce serait vraiment miraculeux qu'il ne se trouvât pas un génie inventif pour tirer parti d'une occasion si favorable; la recette est simple comme bonjour: on prend une paroi, plus elle sera large et haute, mieux cela vaudra, on la divise en mètres carrés et on vend ceux-ci à tant l'unité aux amateurs désireux d'y accrocher une affiche ou un tableau d'hôtel. Et précisément voici qu'un sieur Masdorp a pris l'héroïque résolution de se sacrifier pour les intérêts de messieurs

les hôteliers et d'assumer cette „lourde“ charge. M. Masdorp calcule à raison de 50 francs le mètre carré et, comme les bonnes choses ne doivent pas être „rabaisées“, il aura sans doute l'amitié de suspendre ces tableaux aussi haut que possible; les visiteurs de l'exposition remarqueront bien qu'il s'agit d'une espèce de tableaux qui encadrent probablement une inscription quelconque.

A Zurich il existe une maison d'éducation dont les directrices et les pensionnaires ont mis leurs moyens et facultés au service de la réclame.

Qu'on en juge par la missive ci-après adressée à un hôtel d'une des principales stations climatiques des Grisons:

„Nous avons l'honneur de vous informer que nous préparons pour votre localité une charmante réclame, savoir une brochure, mais non un simple guide. Il s'agit d'une jolie nouvelle dont l'action se passe dans votre localité, voire même dans l'hôtel „coopérant“ (payant) *Réd.* et qui constituera un agréable souvenir pour le lecteur.

Moyennant une subvention de 65 francs, payable la moitié d'avance et le reste au moment où la brochure paraîtra, vous recevrez six exemplaires gratuits. Les élèves (!) de notre école commerciale collaborent à cette œuvre qui sera vendue directement à un public destiné à votre localité.

Les Directrices.“

Comme il s'agit de représentantes de la „meilleure“ moitié du genre humain, nous taïrons les noms des directrices et nous nous exprimerons avec la plus grande réserve possible sur „l'œuvre“ projetée. Nous souhaitons de tout cœur que la maison d'éducation réussisse à trouver le „bienfaiteur“ qu'elle cherche, mais si les élèves écrivent dans le style de la lettre adressée par les directrices à D..., nous osons donner à ces deux dames le conseil bienveillant d'affecter le produit de „l'œuvre“ à des achats de tabliers de cuisine et de pochons pour leurs élèves.

Le „Guide du Kaiserhof“ à Berlin, ou plutôt l'éditeur, M. Max Pasch, a profité de la leçon qui lui a été infligée tant par l'„Hôtel-Revue“ et la „Wochenschrift“ que par le „Kaiserhof“ lui-même, en ce sens qu'il ne dit plus dans ses circulaires que la direction du „Kaiserhof“ est à la tête de son entreprise; néanmoins il continue à recommander aussi pour insertions son „guide“, qui ne doit être destiné qu'aux voyageurs fréquentant des hôtels semblables au „Kaiserhof“, à des établissements qui sont loin de pouvoir prétendre à héberger la clientèle du „Kaiserhof“.

„Wohin?“ *Conseiller pratique à l'usage de tous les amateurs de voyages.* Nos lecteurs se souviennent peut-être de la critique à laquelle nous avons soumis dans notre numéro du 30 mars un projet de réclame que l'écrivain Anny Wothe se proposait de publier sous le titre de *Wohin?* chez l'éditeur Adolphe Mahn à Leipzig. Les circulaires de celui-ci renfermaient l'allocation suivante à l'adresse de nos hôteliers suisses:

„Les articles de notre manuel seront gratuits, mais leur insertion est subordonnée à la condition que l'intéressé nous fournira en même temps une annonce. Nos prix sont extrêmement modérés: la page 100 mark, la demi-page 60 mk., le quart de page 35 mk., le huitième de page 20 mk. Pour une annonce d'un huitième de page, la recommandation de votre hôtel sera conçue en termes généraux; un quart de page sera accompagné d'un article spécial et élogieux; les annonces de demi-page et de la page entière trouveront leur récompense dans un article très complet, écrit de notre propre main et donnant tous détails et indications sur votre établissement.“

Cette tirade signifiait en d'autres termes: si vous payez grassement, si vous participez nombreux à notre entreprise, je ferai de votre Suisse un vrai paradis; si le chiffre de vos adhésions est faible, eh bien! la Suisse restera un petit pays comme il y en a d'autres semblables; si toutefois votre atti-

tude est entièrement passive, si vous ne versez pas un liard, dans ce cas alors... il n'y aura plus de Suisse, tout simplement.

Et dire que cette effrayante alternative s'est presque réalisée. Il faut savoir que M. Mahn et Mlle. Wothe appliquent ce principe avec une logique de fer. „Wohin?“ a paru; l'extérieur en est fort joli, pas trop joli cependant pour les 2 mark que coûte le bouquin, mais comme nous venons de le dire, la chose inouïe serait arrivée s'il ne s'était trouvé à point nommé un sauveur dans la détresse, sous la forme d'un honnête Glaronnais qui s'est fendu d'une annonce de 100 mark, ce qui fait que la Suisse est à tout le moins mentionnée dans le livre, car sans ces 100 mark, c'en était fait d'elle! Pauvre Helvétie!

Mais heureusement qu'on peut lire à la page 20 du „Wohin?“ dans un article bellieusement intitulé „En route pour la Suisse“, qu'il ne suffit pas d'avoir vu la Suisse saxonne, la Suisse de la Marche ou de la Franconie, il faut visiter aussi la vraie Suisse et surtout la Suisse orientale qui renferme plusieurs localités „paisibles“, en particulier un coin de terre qui plaira certainement à chacun (c'est naturellement le „coin“ d'où proviennent les 100 mark).

Mademoiselle Wothe, c'est bien dit de votre part, le coin de terre dont vous parlez, est en effet ravissant, même plus ravissant que vous ne le décrivez; pour 100 mark, vous auriez bien pu ajouter encore quelques lignes. Espérons que la contrée en question recevra prochainement votre visite.

Pour terminer, un petit avertissement à quelques-uns des sociétaires. En instituant notre service de „communications confidentielles“ sur certaines entreprises et agences de publicité-réclame, nous nous sommes engagés dans une voie que nous ne pouvons poursuivre et que nous ne poursuivrons que s'il nous est possible de compter sur la discrétion absolument indispensable de tous les membres. Or divers faits nous ont convaincu que la discrétion n'est pas suffisamment observée partout et que nos communications confidentielles sont regardées et traitées comme si elles étaient du domaine public. Afin de prévenir le retour de semblables indiscretions, il ne nous restera pas d'autre moyen que de ne plus envoyer à certains membres (nous en connaissons les noms) nos avis confidentiels ultérieurs, mais nous espérons que les quelques lignes ci-dessus suffiront à faire disparaître tout abus.

## Landesausstellung in Genf.

Der „Nat. Ztg.“ in Basel wird geschrieben: „Die Hotelindustrie in Gruppe 23 zerfällt in zwei Abteilungen. Die eine theoretisch, weist statistisch auf: Die Entwicklung der Hotelindustrie seit Ende des letzten Jahrhunderts bis zur Gegenwart, den Kapitalwert der Gasthöfe und Fremdenpensionen, die jährlichen Bruttoeinnahmen, Steuern und Zölle, Versicherungssummen, Dienstpersonal. An Photographien: die besuchtesten Aussichtspunkte und Fremdenplätze, die Hotelführer, Buchhaltung. In der anderen Abteilung wird das Material ausgestellt.“

„In der ersten Landesausstellung in Zürich 1883 gab es mehrere einfache Speise- und Getränkwirtschaften. Man wollte sich auch in Genf damit begnügen. Allein heute leben wir unter andern Verhältnissen, das Wirtschaftswesen ist unterdessen zu einem für die Schweiz höchst wichtigen Industriezweige geworden. Die reiche Welt aus allen Ländern der Erde beschränkt sich nicht mehr blos auf Ortschaften wie Luzern, Interlaken und Montreux, sondern sucht alle angenehmen Stellen auf, vom Thale bis weit hinauf in die Berge. Der praktische Sinn der Schweizer baut daher für die Fremden überall prachtvolle Gasthöfe und Pensionen und Eisenbahnen und sucht ihnen das Leben so angenehm